

Approuvé lors du conseil municipal du 24 février

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 JANVIER 2023 à 19H30

PROCES-VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt janvier, à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de RATENELLE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en mairie de RATENELLE, sous la présidence de Monsieur LACOSTE Patrick, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 12 janvier 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de conseillers municipaux présents : 7

Nombre de conseillers municipaux représentés : 2

Nombre de conseillers absents : 1

Présents : Mmes BUCHAILLARD Sylvie, FARRIS Sandrine, MATTHEY Emmanuelle, MM. DAVID Frédéric, FOLLIET Frédéric, LACOSTE Patrick, LAUBLANC Jean-Jacques

Excusé(s) : M. FERRE Jérémy (pouvoir à Mme BUCHAILLARD Sylvie), M. BOULY Laurent (pouvoir à M. LACOSTE Patrick)

Absent(s) : M. FIERIMONTE Sébastien

Secrétaires de séance : Mmes FARRIS Sandrine et BUCHAILLARD Sylvie

Monsieur le Maire ouvre la séance, après constat du quorum.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 25 novembre 2022.

COMMISSION VOIRIE BÂTIMENTS

Salle polyvalente

Point administratif

Suite à notre demande, une subvention DETR nous a été attribuée par les services de l'État par arrêté du 20.12.2022 pour le projet de la salle polyvalente (montant : 133 522€)

Nous sommes dans l'attente du retour du Département de S. & L. suite à notre demande de subvention au titre de l'Appel à Projets 2023.

Les démarches auprès du SYSDDEL pour les CEE (certificats d'économie d'énergie) sont en cours (isolation et menuiserie).

Un point est effectué sur la procédure de marchés publics qui va être lancée (MAPA= Marché à Procédure Adaptée) ; Conformément à la réglementation des marchés publics, une publicité va être effectuée dans un journal d'annonces légales et les lots compris dans le MAPA ont été définis (Cuisine/ Menuiseries extérieures/ Isolation façades/ Plâtrerie Peinture/ Chauffage ventilation plomberie/ Electricité/ Acoustique/ Désenfumage) L'annonce sera publiée le 24 janvier sur le Journal de Saône et Loire, les entreprises intéressées auront jusqu'au 17 février 2023 pour remettre leurs offres (délai de rigueur).

La commission d'ouverture des plis se réunira le 21 février à 17h30 afin d'examiner et classer les offres reçues avant de les soumettre au conseil municipal pour validation le 24 février 2023 à 19h30.

M. le Maire explique à l'assemblée qu'une étude réalisée sur la toiture de la salle polyvalente par un bureau d'étude a fait apparaître la nécessité de réaliser rapidement et préalablement à tous travaux de rénovation sur le bâtiment un renfort de la charpente. Il précise à l'assemblée le caractère urgent de cette intervention (hors marché) et lui fait part des différents devis qu'il a sollicités.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir pour les travaux urgents de renfort de la charpente le devis de l'EIRL BADEY CHARPENTE de CUISERY pour un montant de 24 350 € HT soit 29 220 € TTC et autorise M. le Maire à valider le devis et passer la commande (Début des travaux prévu le 01.02.2023).

Logement école élémentaire

Les travaux devraient être terminés d'ici fin février

L'allègement du plancher est en cours.

Une annonce sera diffusée sur différents supports (Radio Bresse, Journal de Saône et Loire, site de la mairie) pour une mise en location courant mars. Le loyer sera fixé ultérieurement.

VOIRIE

Classement dans la voirie communale de la parcelle ZL 174 « le Pré Quartier »

Pour rappel, le conseil lors de sa séance du 25.11.2023 a validé le classement dans la voirie communale de la parcelle cadastrée ZL 174. Afin de créer la route du Pré Cartier, des devis de terrassement ont été sollicités et sont en cours de réalisation ainsi que des devis pour la fourniture de cailloux nécessaires.

Pose compteur EDF

Pour rappel, nous rencontrons un problème d'alimentation électrique avec la caméra de vidéoprotection située au niveau du terrain de boules lyonnaises ; Après avoir sollicité l'intervention de Bouygues pour une ultime vérification, il s'avère que le problème venait d'un branchement défectueux de la caméra et n'était pas lié à un défaut d'alimentation électrique ; le problème est désormais résolu.

PLUI – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Une première réunion publique a eu lieu le 17 janvier à Romenay ; cette réunion s'est révélée être très technique.

A partir de septembre, une enquête publique aura lieu durant laquelle les personnes intéressées pourront consulter le projet de PLUI et consigner leurs remarques, doléances, etc.

COMMISSION VIE SCOLAIRE, SOCIALE ET ASSOCIATIVE

Ecole

- il n'y a pas de problème majeur ; une enseignante était en grève le 19 janvier. Un service minimum avait été mis en place et assuré par Mme Sylvie BUCHAILLARD et M. Patrick LACOSTE (mais aucun élève n'était présent) ; une nouvelle grève est prévue le 31.01.2023.
- L'enseignante de maternelle a fait une demande de rayonnage dans sa classe
- le Projet d'école sera évoqué lors de la réunion le 24 janvier avec les enseignantes le maire et l'adjointe aux affaires scolaires (un questionnaire a été distribué aux familles par la directrice).

Garderie restaurant scolaire

- En raison d'un nombre correct d'enfants inscrits, aucun souci n'est à signaler à la garderie et au restaurant scolaire
- l'achat d'une étagère fin janvier (soldes) pour la garderie a été validée (300€).

Associations

- le Sou des Ecoles organise son loto à Loisy le 4 février 2023 et demande une subvention exceptionnelle à la commune d'un montant de 90€ correspondant au coût de la location de la salle communale de Loisy ; le conseil municipal valide à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 90 € au Sou des Ecoles.
- L'ESBRR organise une vente de tête de veau le 18 février
- l'Association Saône Seille Rugby organise une vente de boudin le 4 février

CCAS

Les bons d'achat ont été distribués par les conseillers municipaux. Les retours sont positifs même si les bénéficiaires ont hâte de pouvoir participer au repas à la salle polyvalente rénovée.

VOEUX

La feuilleton a été distribuée dans les boîtes aux lettres

COMMISSION BUDGET, FINANCES ET CADRE REGLEMENTAIRE

Entretiens annuels des agents communaux

Ils ont eu lieu pour Mmes MESSERE , LAMOTE et LIBET

Organisation du travail

Mme Catherine MESSERE est actuellement en arrêt de travail, le secrétariat de mairie et l'agence postale communale sont momentanément fermés au publics ; Dans l'attente de recruter un agent afin d'assurer son remplacement, le suivi administratif des dossiers en cours et des nouvelles demandes est assuré par Mme Sandrine FARRIS (suivant urgence et priorisation) ; il est conseillé de privilégier les échanges par mail.

A noter également que Mme MESSERE fera valoir ses droits à la retraite en fin d'année 2023.

Un point est fait également sur le contrat de Mme Fabienne LAMOTE.

REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX ELUS

Le Conseil Municipal, suite à la présentation des justificatifs correspondants, décide à l'unanimité le remboursement des frais suivants avancés par les élus pour des achats effectués pour le compte de la commune :

remboursement à M. Patrick LACOSTE de la somme de 104.99 € (achat de chocolats et d'un micro-ondes) ; remboursement à M. Frédéric DAVID de la somme de 77,40 € (Achat d'une échelle en aluminium et achat de galettes) et remboursement à Mme Sylvie BUCHAILLARD de la somme de 81.43€ (achat d'un tuyau et d'une brosse d'aspirateur, achat de torchons pour la cantine et achat de compresses de froid pour la garderie périscolaire).

REMBOURSEMENT ACOMPTE LOCATION SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal valide à l'unanimité le remboursement à un particulier domicilié à FEILLENS de la somme de 115 € correspondant à un acompte versé en 2019 sur la location de la salle polyvalente de Ratenelle (location annulée suite à la période de confinement pour le COVID 19) et valide la décision modificative budgétaire correspondante nécessaire (annulation d'une recette communale sur un exercice antérieur à 2022)

QUESTIONS DIVERSES

- M. Patrick LACOSTE indique avoir rencontré récemment M. Jean-Jacques HAYNE concernant son projet d'installation d'un chalet pour les Pagaies de la Bresse ; M. le Maire lui a proposé son aide afin de constituer le dossier nécessaire pour son projet.

-M. Patrick LACOSTE indique avoir sollicité des devis pour des nouveaux panneaux d'informations à installer à l'entrée d'agglomération

- Le conseil évoque la problématique du préfabriqué situé à proximité du stade ; le conseil suggère d'effectuer une demande de subvention afin de pouvoir procéder au démontage de ce préfabriqué

-M. Patrick LACOSTE fait un point sur la dernière réunion de la Communauté de Communes Terres de Bresse et notamment l'initiative concernant la rénovation de l'habitat (Cabinet SOLIHA - OPAH)

- Mme Sandrine FARRIS confirme qu'une délégation du conseil se rendra chez Mme Maria FLEURY le 20 février 2023 à l'occasion de l'anniversaire de ses 100 ans

-Mme Emmanuelle MATTHEY indique s'organiser pour récupérer la boîte à livres trouvée à Laizé

-M. Frédéric DAVID indique avoir sollicité un devis pour la fourniture de cailloux à répartir dans les chemins communaux ; le conseil municipal valide ce devis d'un montant de 568€.

-Mme Sylvie BUCHAILLARD souligne qu'un nid de poules est à nouveau en formation route de Pont Seille au niveau du virage vers M. Jean BERNOUX ainsi qu'au début de l'Impasse de la Teppe

-M. Frédéric DAVID indique le montant estimatif des réparations à prévoir sur la tronçonneuse (200€) ; Le conseil estime ce montant trop élevé et décide de ne pas donner suite ; Vont être étudiés l'achat ou la location d'un nouveau matériel

M. Jean-Jacques LAUBLANC évoque l'idée de vendre le matériel obsolète de la salle polyvalente (tables, chaises, chaudière, plans de travail en inox, etc.)

La prochaine réunion de la commission d'ouverture des plis est fixée au 21 février à 17h30

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 24 février 2023 à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 25 minutes.

Le Maire,
Patrick LACOSTE

Les Secrétaires de Séance,
Sandrine FARRIS
Sylvie BUCHAILLARD